



VILLE DE BEAUMONT

AVIS À LA POPULATION

Le Collège communal informe la population qu'une enquête publique est ouverte, relative au complément d'étude d'incidences environnementales déposé par le demandeur EDP RENEWABLES BELGIUM dont les bureaux sont établis Square de Meeus, 35 à 1000 Bruxelles. Le complément est sollicité par le Gouvernement Wallon dans le cadre de la procédure de recours contre l'octroi du permis unique par les Fonctionnaires Technique et Délégué portant sur la construction et installation d'un parc de 5 éoliennes d'une puissance totale maximale de 29.5 MW, une cabine de tête, un transformateur, l'aménagement d'aires de manutentions, des chemins d'accès et des poses de câbles sur le territoire communal de Beaumont et de Sivry-Rance dont le numéro de dossier est 10004525/IBU.

Il s'agit d'un projet de classe 1 nécessitant une étude d'incidences sur l'environnement.

Les éoliennes faisant l'objet de la demande de permis unique se situent : (E= éolienne) à Beaumont (Leugnies) E3 sise Grand Waremmes cadastrée C 123 a, E4 sise Sept Aury cadastrée C 311, 312a, 312 b, 313, 314 et 315, E5 sise fond des Renettes cadastrée C 363, 418 et 419 et à Sivry-Rance (Grandrieu) E1 sise rue du Chesnois cadastrée B 82 a et E2 sise rue de Bellevue cadastrée B 370a

L'enquête publique se déroulera du 15/01/2025 au 17/02/2025.

Toute personne intéressée peut remettre ses réclamations/observations à l'Administration communale de Beaumont et/ou à l'Administration communale de Sivry-Rance.

Les modalités de la présente enquête publique se trouvent ci-après.

Le dossier objet de ladite enquête publique est consultable à partir du 15/01/2025, et porte tel que précité sur le complément d'étude d'incidences environnementales déposé par le demandeur EDP RENEWABLES BELGIUM à la demande du Gouvernement suite au recours déposé.

Le complément d'étude d'incidences, peut être consulté à l'administration communale de Beaumont à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête aux jours et heures suivantes : du mardi au jeudi de 09h00 à 12h00 et du jeudi au vendredi de 13h30 à 16h00 ET sur rendez-vous auprès du Service de l'Urbanisme. S'il s'agit d'un jour après 16h30 ou d'un samedi matin, dans ce cas, le RDV doit être pris au minimum 24 h à l'avance auprès du Service urbanisme Madame Lonnoy au 071/79-70-40 ou à l'adresse mail suivante : delphine.lonnoy@beaumont.be

Toute personne intéressée peut formuler ses observations et réclamations écrites ou orales auprès de l'administration communale qui les recueillera dans les délais mentionnés ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.





VILLE DE BEAUMONT

Communes	Date de l'affichage de la demande	Date de l'ouverture de l'enquête	Heures d'ouverture durant la période d'enquête publique	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
Beaumont	10/01/2025	15/01/2025	Sur rendez-vous : Du mardi au jeudi: de 09h00 à 12h00 Du Jeudi au Vendredi : de 13h30 à 16h00	Service Urbanisme Grand Place 11 6500 Beaumont 17 /02/2025 à 12H	Administration communale Service Urbanisme Grand Place 11 6500 Beaumont
Sivry-Rance	16/12/2024	15/01/2025	Sur rendez-vous : Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16 :00	Service Environnement Grand'Place 2 6470 Sivry-Rance 17/02/2025 à 16H	Administration communale Service Environnement Grand'Place 2 6470 Sivry-Rance

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet ou prendre rendez-vous auprès :
du demandeur : EDP Renewables Belgium – Square de Meeus, 35 – 1000 Bruxelles (+33 (0)7 89 38 89 02) ;
de l'auteur de l'étude d'incidences : Sertius SA – Alexandre Fleming 12 – 1348 Louvain-La-Neuve (081 72 86 40) ;

de la Commune de Beaumont: tél. : 071 79 70 40 – delphine.lonnoy@beaumont.be

de la Commune Sivry-Rance: tél. : 060 41 41 22 – edelie.moriame@sivry-rance.be

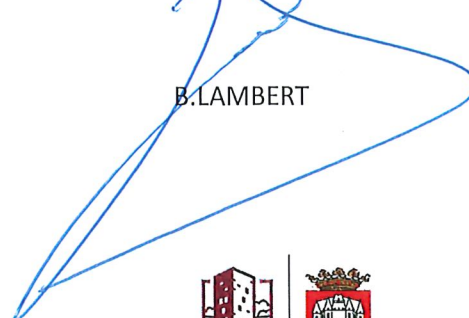
du Fonctionnaire Technique, , M. Vanderwegen, Rue de l'écluse, 22 à 6000 Charleroi (tél. : 071 65 47 76)

du Fonctionnaire Délégué M. Stokis, Rue de l'écluse, 22 à 6000 Charleroi (tél. : 071 65 49 70)

La Directrice Générale


L.STASSIN

Le Bourgmestre


B.LAMBERT

